



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Appel aux créanciers lors d'un concordat/assemblée des créanciers

Date de publication: SHAB - 02.03.2020

Numéro de publication: NA03-0000000394

Canton: VD

Entité de publication:

Christophe Savoy, Rue du Casino 4, 1400 Yverdon-les-Bains

Castel Club Leysin Parc S.A.

Débiteurs:

Castel Club Leysin Parc S.A.

CHE-100.680.582

Route de Collonges

1854 Leysin

Remarques juridiques:

Les créanciers sont invités à annoncer leurs créances (valeur à la date du sursis concordataire provisoire) par écrit au point de contact en communiquant au commissaire les moyens de preuve dans le délai indiqué. Les créanciers qui ne signalent pas leurs créances ou qui le font en retard sont exclus des délibérations relatives au concordat (art. 300 LP).

Publication selon la LP.

Date de l'octroi du sursis : 17 décembre 2019.

Commissaire au sursis : Christophe Savoy, Case postale 218, 1401 Yverdon-les-Bains.

Délai : 3 mois

Fin du délai: 03.04.2020

Délai pour les productions : 1er avril 2020, sous peine d'exclusion des délibérations relatives au concordat

Point de contact:

Christophe Savoy

Rue du Casino 4, P.O.B. 218, 1401 Yverdon-les-Bains

1400 Yverdon-les-Bains